Rapport sur l'activité de la Société du 27 septembre 1924 au 25 septembre 1925

Autor(en): **Amweg, Gustave**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **30 (1925)**

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684523

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT

sur l'activité de la Société

du 27 septembre 1924 au 25 septembre 1925

Mesdames, Messieurs,

Il y a environ dix ans, j'avais déjà l'honneur de vous présenter le rapport habituel sur la marche de notre Société. On était alors en pleine guerre et, de temps en temps, le grondement du canon se faisait entendre à la frontière. La Suisse ne prenait aucune part aux hostilités, mais notre situation et celle de Porrentruy, en particulier, était loin d'être rassurante. La suite des événements l'a bien prouvé et trois bombardements successifs de notre vieille cité — en 1916, 1917 et 1918 — en ont été la démonstration éclatante... Mais à quoi bon rappeler ces tristes souvenirs ?

A cette époque déjà, malgré la dureté des temps, nous constations, avec un plaisir non dissimulé, la marche progressive de notre association et, en terminant, nous exprimions notre confiance en l'avenir. Cette confiance n'a pas été déçue et aujourd'hui, si nous jetons un regard sur la décade qui vient de s'écouler, nous éprouvons la surprise la plus agréable en considérant le chemin parcouru :

D'abord, le nombre de nos membres a plus que doublé et de 480 qu'il était alors, il a passé à 1000 environ. Ce chiffre parle de lui-même, mais je m'en voudrais de ne pas soulever aujourd'hui, à ce propos, une question qui a déjà été agitée dans certains milieux. Il s'agit du recrutement de nos membres. D'aucuns prétendent que nous avons tort d'accepter tout le monde dans notre association et que nous devrions en faire un cercle fermé, une sorte de « cénacle » dans lequel on ne laisserait pénétrer que les intellectuels. Que pensez-vous, Mesdames et Messieurs, de cette prétention de vouloir transformer notre vieille Emulation en une confrérie d'aristocrates de l'intelligence qui refoulerait tous ceux qui, bien qu'étant du peuple, s'intéressent aux choses de l'esprit ? Il serait donc dit que dans la plus vieille République du monde, celle qui s'honore à bon droit d'avoir introduit chez elle la démocratie la plus raffinée, il y aurait une société qui se refuserait d'accueillir dans son sein les gens du peuple, intelligents et avides de s'instruire ? Votre réponse à ma question n'est pas dou-

teuse et je me plais à penser que vous êtes de notre avis : c'est que nous devons faire toujours davantage de notre Société une société de réelle émulation dans laquelle ceux qui ont, ou les talents, ou les loisirs de travailler dans le domaine de l'esprit sont entourés de nombreux membres, désireux d'encourager ces travailleurs, de créer autour d'eux une atmosphère de sympathie et de sérénité, ce que nous avons tenté de faire jusqu'ici. Pour mieux illustrer ma pensée, je vous citerai le passage d'une lettre que m'écrivait il y a deux ans un jeune paysan habitant les confins de l'Ajoie et qui prouvera, mieux que tous les arguments, que nous avons eu raison d'accepter toutes les forces qui sont venues à nous :

« Je vous retourne avec la présente (le bulletin d'adhésion) dûment rempli. L'histoire de notre Jura et ses belles traditions ont toujours été pour moi un morceau de prédilection. Ayant déjà lu l'un ou l'autre des volumes publiés chaque année par la Société d'Emulation, j'admire le zèle, le dévouement, le patriotisme de ses membres qui, par un travail persévérant, lèvent un coin du voile qui recouvre le passé glorieux de notre petit pays. Quoique ma profession ne me permette pas d'être un membre très actif de la Société, je crois pouvoir vous assurer de mon entier dévouement ».

Eh bien, je vous le demande, pourrions-nous repousser un sociétaire qui bien qu'attaché à la terre est animé de pareils sentiments ? Pourrions-nous refuser l'entrée dans l'Emulation à tous ceux qui ont, ancré au cœur, un pareil patriotisme, un si grand besoin de nourriture intellectuelle ?

D'ailleurs, il est un autre point qu'il ne faut pas perdre de vue : Dans une Société comme la nôtre, les besoins matériels ont aussi leur importance. Il est facile de comprendre que plus les membres seront nombreux, plus nos moyens augmenteront et nous permettront d'éditer un volume plus grand, mieux soigné et par conséquent plus intéressant pour tous.

Mais n'insistons pas. Le procès est gagné, le jugement est rendu sans appel. Continuons donc à recruter de nouveaux membres, amenons sous notre drapeau les jeunes forces qui combleront les vides venant à se produire dans nos rangs... Ces vides sont toujours pénibles à enregistrer et nous avons le devoir de vous signaler aujourd'hui le décès de MM. :

Section de Porrentruy

Ceppi Alfred, Président du Tribunal ;
Chalverat Maurice, imprimeur ;
Cuenin Louis, avocat.

Section de la Prévôté

Girardin Joseph, secrétaire municipal à Courrendlin ;
Schouh Hermann, intendant de l'Arsenal à Tavannes.

Section de l'Erguel

Gylam Albert, ancien inspecteur, à Corgémont.

Section de Neuveville

Probst Charles, fabricant ;
Dr Schlaeffli Gustave, médecin.

Section de Berne

Péteut Louis, ancien préfet de Moutier.

Le nombre de nos sections a aussi augmenté. Alors que nous en avions huit en 1915, il y en a actuellement onze, par la création de celles de Tramelan en 1921 et de La Chaux-de-Fonds, l'année dernière, ainsi que par la reconstitution de celle de Bienne en 1922. Nous profitons de l'occasion pour présenter nos meilleurs souhaits de bienvenue à la plus jeune de nos sections que nous serons appelés à recevoir et nous formons les vœux les plus sincères pour son développement futur. Elle débute par le beau chiffre de 38 membres et tout fait bien augurer de son avenir. A quand la création des sections de Lausanne et de Genève ?

Les rapports des sections qui nous sont parvenus dénotent une activité de bon aloi. Ces rapports seront publiés dans les *Actes* de cette année et nous ne nous y arrêterons pas. Cependant, dans l'une ou l'autre, le Comité ou son Président, se relâchent un peu et il est nécessaire de montrer aujourd'hui la responsabilité qu'encourt la direction d'une section en ne faisant pas tout son possible pour donner à ses membres les conférences ou les autres manifestations qu'ils en attendent chaque hiver. A tous les dirigeants de nos sections qui font preuve d'un beau zèle et d'un dévouement à toute épreuve, le Comité central a le devoir de présenter ses meilleurs remerciements pour la tâche accomplie, en même temps qu'il leur promet son appui en toute circonstance.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur la question de l'*Album des Monuments historiques du Jura* dont nous entretiendra tout à l'heure le dévoué Président de la Commission restreinte, M. le Dr G. Riat, à Delémont. Mais qu'il me soit permis de reprendre devant vous la question de l'*Armorial du Jura*, que vient de remettre sur le tapis M. W. R. Stähelin, à Bâle. Cette œuvre devra être reprise après la publication de l'*Album* et comme elle demande une longue préparation, il n'est pas trop tôt, semble-t-il, de se remettre au travail, afin de rassembler tous les matériaux pour qu'ils soient prêts à l'impression lorsque le moment sera venu de la commencer. Il importe que les Comités de sections prennent leur tâche à cœur et qu'ils envoient au Comité central tous les documents qu'ils auront recueillis et qui sont encore nécessaires pour que l'ouvrage soit complet.

D'autres œuvres attirent encore notre attention : il y a, en particulier, la publication d'un 3e fascicule de nos vieilles chansons qui est réclamé de tous côtés. Le Comité central ne perd pas de vue cette question, mais la tâche qui l'absorbe est parfois si grande qu'il demande un peu de répit.

En ce qui concerne la création d'un prix de littérature dans le Jura, nous avons le plaisir de vous annoncer que ce nouveau

rouage de notre Société a pris corps et que, sous peu, le Comité central sera à même de publier la liste des prix qu'il pourra décerner aux futurs lauréats.

Une importante assemblée des Présidents des sections et du Comité central a eu lieu à Porrentruy le 5 avril dernier. Au cours de cette séance, de nombreuses questions ont été discutées, en particulier celle de la revision des statuts, et celles qui viennent d'être mentionnées. Une pareille réunion est utile de temps en temps, car elle permet aux différents organes de la Société de prendre contact et de discuter à fond certaines affaires qui gagnent à être étudiées en commun.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le Comité central a tenu une douzaine de séances où ont été discutées toutes les affaires courantes ainsi que celles de la section de Porrentruy.

Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer, malheureusement, le décès du plus ancien membre du Comité, celui de M. Alfred Ceppi, Président du Tribunal. Tous ceux qui ont connu le regretté défunt peuvent apprécier la perte que nous avons faite et si ses nombreuses occupations l'ont souvent empêché d'assister aux séances, du moins ses avis, marqués au coin du bon sens, ont-ils été toujours les bienvenus. D'autre part, nous avons à regretter la démission de M. Charles Comment, ancien Directeur de l'Ecole secondaire, à qui l'état de santé n'a plus permis de s'occuper de notre bibliothèque. Enfin, M. Ali Rebetez, professeur à l'Ecole cantonale, élu membre du Comité à Saignelégier l'année dernière, a accepté la charge de secrétaire, que celui qui vous parle a abandonnée après quinze ans. Il s'agira de remplacer au Comité central les deux membres précités et nul doute que vous ne ratifiiez les propositions qui vous seront faites.

L'état de nos finances est satisfaisant. Une innovation a été apportée, comme vous le savez, dans la perception des cotisations : c'est l'établissement d'un compte de chèques postaux pour la caisse centrale, mode on ne peut plus pratique... s'il est utilisé par tous les membres ! Malheureusement, pour la première fois, l'expérience n'a pas été heureuse et votre trésorier, qui espérait voir sa besogne simplifiée, a dû constater qu'elle avait été compliquée. Sur 986 membres, 375 seulement, soit le tiers environ, ont envoyé leur chèque, de sorte qu'il a fallu expédier encore 611 remboursements. Il est à espérer, toutefois, que chaque membre comprendra la nécessité de se conformer aux instructions reçues et qu'on observera mieux les délais établis.

L'aperçu que je viens de vous donner montre que la situation actuelle est excellente, sous tous les rapports, et que nous pouvons, comme en 1915, et même mieux encore, envisager l'avenir de notre Société avec optimisme et travailler encore et toujours à la prospérité morale, intellectuelle et matérielle de notre cher Jura.

Notre cher Jura ! Ah ! comme nous sentons, mieux encore en des occasions comme celle-ci où les cœurs vibrent à l'unisson, combien nous aimons ce pays de nos aïeux, cette terre où nous avons vu le jour, où nous passons la plus grande partie de notre existence ! Et pourquoi faut-il que notre patriotisme si ardent, que nos sentiments d'amour filial envers notre patrie soient si souvent blessés par l'attitude des pouvoirs publics à notre égard ? Et pourquoi les Jurassiens sont-ils si souvent méconnus dans leur propre pays ? Hé quoi ? nous sommes donc des citoyens de deuxième catégorie qui doivent se contenter de la portion congrue ! Hélas ! on pourrait le croire. Tard venus dans la Confédération, peuple de race romande, rattachés à un canton de race et de langue différentes, nous sommes, comme on l'a fait souvent observer, trop « welsches » pour nos concitoyens des bords de l'Aar ou d'ailleurs, et trop Allemands pour les « welsches ».

Certes, nous ne voulons pas — en l'état présent des choses — jeter la pierre au Gouvernement bernois actuel qui fait preuve d'une meilleure compréhension de nos besoins et de nos aspirations que ce ne fut le cas autrefois. Il est vrai que, trop souvent, nous avons beaucoup perdu par notre propre faute et nos luttes intestines ont été la cause de nos défaites à Berne. Si nous pouvons, de bon cœur, oublier un passé parsemé de difficultés avec le pouvoir cantonal, c'est que celui-ci a donné maintes preuves de son bon vouloir au Jura, et la Société d'Emulation, en particulier, ne peut qu'exprimer sa satisfaction pour les nombreuses marques de sollicitude qu'il lui a témoignées à maintes reprises. Et l'occasion est très propice pour lui dire toute notre gratitude.

Mais en est-il de même du gouvernement fédéral, ou du moins de certains de ses organes ? Hélas ! sur ce terrain, il faut déchanter. Voyez donc : aucune administration ne siège sur notre sol jurassien. La direction de nos postes est à Neuchâtel, celle des télégraphes et téléphones à Olten (et l'on discute même de nous enlever nos bureaux régionaux en divisant le Jura en quatre arrondissements), les douanes à Bâle et les C. F. F. à Lausanne. Je vous le demande : Y a-t-il sur notre territoire une région qui ait été déshéritée pareillement ?

Je viens de parler de l'administration des C. F. F. Qui ne se rappelle les beaux espoirs du peuple lors de la votation sur la nationalisation de nos lignes ferrées et du succès qu'eut cette phrase lapidaire : « Les chemins de fer suisses au peuple suisse ! » Et quelles désillusions n'avons-nous pas éprouvées depuis 1898, en constatant que cette administration, surtout bureaucratique, constitue un « Etat dans l'Etat » ? Le Jura bernois, en particulier, le déplore tous les jours davantage. Quand on songe aux sacrifices faits par les communes jurassiennes, les bourgeoisies et les particuliers, les luttes que la génération qui nous a précédés a dû soutenir pour la construction de nos voies ferrées dans une con-

trée si accidentée que la nôtre, on est peiné de constater la façon dont nous sommes desservis.

Les doléances de notre bon peuple ont fini par émouvoir les administrations municipales de Porrentruy, Delémont, Moutier, etc., qui ont constitué, il y a quelques mois, une Association pour la Défense des Intérêts économiques du Jura ayant à sa tête un homme dévoué et énergique, M. l'inspecteur Reusser. Dans une séance que cette Association a tenue à Delémont le 7 août dernier, les fautes de l'administration des C. F. F. dans le Jura ont été mises en relief et il est profondément pénible de constater le mauvais vouloir de cette administration lorsqu'il s'agit de nos revendications bien légitimes.

Le temps nous manque, malheureusement, pour examiner celles-ci en détail. Mais qu'il me suffise de signaler quelques-unes des lacunes que nous déplorons dans les services des chemins de fer de chez nous : mauvaises communications des trains, ce qui provoque trop souvent de longs stationnements dans les gares ; insuffisance notoire de la ligne Moutier-Delémont où l'on devrait absolument construire une double voie ; nombre des trains trop minime dans le Jura, si l'on songe à l'importance de nos lignes ; éloignement du trafic des voies jurassiennes au profit de celles d'autres régions (Lœtschberg) ; retrait du personnel de certaines gares de notre pays (en particulier de Delémont), pour l'envoyer à Bâle ou ailleurs ; difficultés voulues vis-à-vis du Jura par les C. F. F. lors de l'élaboration du programme d'accélération de l'électrification à achever avant 1928 ; mauvais vouloir de la même administration dans le recrutement du personnel dont, trop longtemps, on a écarté systématiquement les Jurassiens ; inscriptions allemandes dans nos gares et qui n'ont disparu qu'après force réclamations, etc., etc. Cette simple énumération montre la façon dont nous sommes traités. Quant à l'électrification du reste de nos voies, par exemple, celle de Delémont-Porrentruy-Delle, elle est renvoyée aux calendes... des C. F. F. !

On le voit, le cahier de nos revendications est d'importance. Aussi avons-nous salué avec un plaisir tout particulier la création de l'Association précitée et lui avons-nous apporté l'assurance de notre concours empressé. Déjà en 1919, le Comité central de l'Emulation avait créé une Commission économique du Jura qui poursuivait à peu près le même but que l'A. J. D. E. J. Mais d'autres tâches ont absorbé l'activité du Comité central qui a dû, à son regret, renoncer à continuer l'œuvre si bien commencée de la Commission économique.

Et maintenant, quel est le devoir de tous les Jurassiens et en particulier de la Société d'Emulation en face des injustices si flagrantes dont nous sommes l'objet ? C'est de nous unir aux personnes dévouées qui ont pris à tâche la défense de nos intérêts et les soutenir envers et contre tous. Plus que jamais le besoin d'une action commune, d'une union parfaite de toutes nos

forces est nécessaire pour faire valoir nos droits, pour revendiquer notre place au soleil.

Devant l'unanimité de nos réclamations, la bureaucratie sera enfin obligée de s'incliner, nous voulons l'espérer.

Quant à votre Comité central, si vous voulez bien lui renouveler son mandat tout à l'heure, il saura s'inspirer de la noble tâche que s'étaient imposée les fondateurs de l'Emulation : encourager et propager l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts, veiller à la conservation des monuments historiques, travailler à la défense de la langue française et des traditions jurassiennes, provoquer l'union de tous les Jurassiens pour la défense de nos droits. Tel est son programme déjà ancien, mais sans cesse renouvelé, et je puis vous donner l'assurance, Mesdames et Messieurs, qu'il n'y faillira pas.

Gustave Amweg,

Trésorier central.